



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>21343</b>	De <b>Mme Carole Delga</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Haute-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > police	<b>Tête d'analyse</b> > commissariats	<b>Analyse</b> > Saint-Gaudens. pérennité. Haute-Garonne.
Question publiée au JO le : <b>19/03/2013</b> Question retirée le : <b>06/08/2013</b> (retrait à l'initiative de l'auteur)		

### Texte de la question

Mme Carole Delga attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'avenir du commissariat de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Après 1997, après 2002, une annonce de restructuration pèse de nouveau sur le commissariat de Saint-Gaudens. Dans le cadre d'une nouvelle organisation de la sécurité sur le territoire, un redéploiement (dont l'intérêt continue d'échapper aux citoyens) est envisagé entre police nationale et gendarmerie nationale. Il est annoncé un renforcement de la gendarmerie qui conduirait à la suppression du commissariat de Saint-Gaudens, dont les effectifs seraient redéployés sur des zones urbaines de police. Il n'appartient pas aux élus de décréter que la police fait mieux son métier que la gendarmerie, ils savent bien l'implication des uns et des autres pour garantir avec le maximum d'efficacité, la sécurité de nos concitoyens. Les quatre communes de la communauté situées en zone police, Saint-Gaudens, Valentine, Miramont, Liéoux se félicitent des services rendus par le commissariat dans une grande proximité et une bonne réactivité. Pourquoi, dès lors, changer au motif que l'appartenance rurale excluait la présence de la police nationale sur notre territoire en totale négation avec la typologie de la centralité urbaine de Saint-Gaudens ? Ce non-sens conduirait par ailleurs à la mutation de 55 agents avec tous les dégâts humains collatéraux pour les conjoints et enfants. En conséquence, elle lui demande qu'il soit tenu compte des soutiens, des citoyens, des syndicats et des élus du territoire du Saint-Gaudinois pour le maintien du commissariat sur la ville de Saint-Gaudens.